

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

AVIS PUBLIC

Tel que requis par l'article 176.1 du Code municipal, avis public vous est par les présentes donné par Ghislain Lemay, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Paulin, que les états financiers de cette municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022, seront déposés au Conseil municipal, lors de la séance ordinaire du MERCREDI du 5 juillet 2023 À 20 H 00, qui se tiendra au Centre multiservice Réal-U.-Guimond, 3051 rue Bergeron, Saint-Paulin.

Donné à Saint-Paulin, ce vingt-et-unième jour de juin deux mille vingt-trois.

---

Ghislain Lemay, directeur général et greffier-trésorier